



Les mécanismes et formes de participation traditionnels et innovants des jeunes à la vie publique en ligne et hors ligne



RECOMMANDATIONS OFFICIELLES DES ACTEURS DE JEUNESSE À L'INTENTION DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité qui accorde la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.

INTRODUCTION

La participation des jeunes est une priorité essentielle pour l'Union européenne, reconnue comme un outil indispensable au renforcement de la vie publique, de la cohésion sociale et de l'inclusion. À travers ses politiques et ses programmes, notamment la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse et Erasmus+, l'Union européenne encourage les jeunes à s'impliquer activement dans la vie publique, à faire entendre leur voix et à contribuer aux décisions qui les concernent. Promouvoir la participation des jeunes, c'est favoriser l'émergence de citoyens actifs, responsables et solidaires, capables de prendre part aux changements sociaux, économiques et politiques aux niveaux local, national et européen.

On constate toutefois, d'une part, un manque d'information, de sensibilisation et de formation des jeunes concernant les mécanismes de participation à la vie publique et civique et, d'autre part, la nécessité de renforcer les espaces et les projets permettant aux jeunes de s'impliquer dans les processus décisionnels à différents niveaux (local, national et européen).

À l'issue d'un séminaire Erasmus+ organisé par l'AMSED en Tunisie du 18 au 27 juin 2026 et réunissant plus de 30 acteurs de la jeunesse et jeunes engagés, les participants ont formulé des recommandations concernant la participation des jeunes à la vie publique, adressées à plusieurs catégories d'acteurs au sein de la société.

ÉLUS ET DÉCIDEURS

aux niveaux local, régional et national

Les participants ont souligné que les décideurs, du niveau local au niveau national, ont un rôle majeur à jouer. Ce sont les institutions les plus proches des jeunes et elles peuvent donc facilement favoriser leur participation à la vie publique et civique.

Il a tout d'abord été mentionné que toutes les institutions publiques et tous les élus devraient mettre en œuvre la « Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale », élaborée par le Département de la jeunesse du Conseil de l'Europe en collaboration avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'un échange entre les jeunes et le monde politique, par le biais de rencontres ou d'activités. Les institutions publiques ne doivent pas seulement représenter les jeunes, mais aussi les écouter et garantir leur pleine participation grâce à une coopération constructive. L'implication des jeunes dans la vie publique par le biais des institutions ne doit pas être générale et vague, mais doit être liée à des enjeux concrets (problématiques locales, éducation, environnement...).

Les participants ont ainsi souligné que la participation des jeunes à la vie publique devrait se faire par le biais de conseils de jeunesse ou en leur donnant également la possibilité de devenir des décideurs. Des conseils de jeunesse, en particulier, devraient être créés partout.

Cela signifie également que les institutions locales devraient accorder une attention particulière aux zones rurales et isolées, où il peut être plus difficile pour les jeunes de participer à la vie publique. Il est essentiel de les inclure dans ce processus afin de leur garantir l'égalité des chances.

Enfin, les participants ont souligné la nécessité pour les élus et les institutions locales, régionales et nationales d'associer les centres de jeunesse et les organisations de jeunesse au processus visant à garantir la participation des jeunes à la vie publique, en coopérant avec eux, en les prenant en compte et en écoutant leurs points de vue et leurs idées.

L'UNION EUROPÉENNE ET LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Alors que les sociétés sont confrontées à une crise démocratique, aggravée par des incertitudes géopolitiques et économiques, il est important de maintenir et de consolider les partenariats, tout en en créant de nouveaux, afin de garantir la mise en œuvre de projets interculturels qui renforcent la démocratie et la participation sociale. Cela ne peut se faire que si les financements ne sont pas affectés à des projets qui déchirent les sociétés (la guerre, par exemple).

Pour les participants, les partenariats, en particulier entre des organisations issues de différents pays, ont un rôle majeur à jouer. La démocratie est un enjeu mondial, lié à des sociétés interculturelles et ouvertes d'esprit. En ce sens, pour consolider la participation des jeunes à la vie publique, il est important de soutenir leur apprentissage interculturel et civique. Cela peut se faire par un financement accru des initiatives sociales et des programmes d'apprentissage, notamment avec les pays membres de l'UE et les pays tiers. Renforcer ces partenariats et en établir de nouveaux avec des organisations issues de pays qui ne participent pas actuellement au programme Erasmus+ serait bénéfique pour la participation des jeunes à la vie publique.

Les participants ont souligné l'importance capitale du volontariat, notamment par le biais du Corps européen de solidarité (CES). Ce programme permet aux jeunes de découvrir la solidarité, de développer leurs compétences professionnelles et interculturelles, ce qui les aide tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie civique. Il convient d'accorder davantage d'importance à ce programme.

Que ce soit dans le cadre du CES ou d'autres programmes et mobilités d'apprentissage internationaux, les jeunes acquièrent des compétences civiques, interculturelles et professionnelles qu'ils peuvent faire valoir dans leur certificat YouthPass. Cet outil devrait être davantage mis en avant et reconnu au sein de la société et par les entreprises, et les institutions européennes devraient contribuer à renforcer sa reconnaissance.

Enfin, les participants ont souligné la situation particulière des filles et des femmes, qui sont souvent écartées de la vie publique. Il convient d'accorder une attention particulière à la garantie de l'égalité entre les sexes lorsqu'on aborde la question de la participation des jeunes à la vie publique.

SOCIÉTÉ CIVILE

Organisations non gouvernementales et jeunes

Les participants ont souligné que les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations de jeunesse devaient faire preuve de vigilance lors de l'élaboration de projets destinés aux jeunes. À l'instar d'Abraham Lincoln, qui affirmait que la démocratie est « du peuple, par le peuple, pour le peuple », les projets destinés aux jeunes devraient être menés par les jeunes, pour les jeunes et avec les jeunes. Ils devraient impliquer les jeunes non seulement pendant les activités, mais tout au long du projet, en les associant dès la phase de candidature afin de cerner leurs centres d'intérêt. Cela garantit non seulement leur participation aux activités et la valeur ajoutée des projets, mais aussi leur participation à la vie publique à travers ces projets.

Les thèmes des projets élaborés par les organisations de jeunesse et les ONG pour soutenir la participation des jeunes à la vie publique ne doivent pas seulement tenir compte des centres d'intérêt des jeunes, mais aussi de l'équité, de la justice, ainsi que des transformations numériques et écologiques. En effet, la participation des jeunes est un enjeu mondial, étroitement lié à d'autres questions qui doivent également être abordées dans le cadre d'un projet.

Ces projets doivent impliquer les jeunes, assurer le développement de leurs compétences par la formation et la sensibilisation, mais aussi favoriser leur apprentissage tout au long de la vie et le développement de leurs compétences pour l'avenir. Cela peut principalement se faire par le recours à l'éducation non formelle et à des concepts tels que « l'apprentissage par la pratique ».

La sensibilisation est tout aussi importante que la mise en œuvre de projets. C'est pourquoi les participants ont souligné la nécessité de célébrer la Journée internationale de la jeunesse (12 août) et la Journée internationale du volontariat (5 décembre).

Enfin, il est essentiel que les ONG et les organisations de jeunesse se soutiennent mutuellement, nouent des partenariats et coopèrent avec les institutions publiques à tous les niveaux afin de garantir des retombées significatives sur la société et sur les jeunes.

MÉDIAS TRADITIONNELS ET EN LIGNE

À l'ère moderne, le pouvoir de façonner les discours sociaux et politiques repose en grande partie entre les mains des médias, au sens le plus large du terme : presse écrite, télévision et radio, mais aussi réseaux sociaux, podcasts, documentaires et plateformes numériques. Leur rôle dans le renforcement de la participation des jeunes à la vie publique et dans la consolidation de la démocratie est crucial, car ils influencent la perception qu'ont les citoyens de la réalité et de la démocratie.

Les participants ont souligné la nécessité d'adapter leurs contenus et leurs pratiques aux jeunes. Tout d'abord, ils devraient être présents sur plusieurs types de médias, tels que la radio, la télévision, les réseaux sociaux et les podcasts, afin de garantir que la plupart des membres de la société, quelles que soient leurs habitudes, puissent accéder à l'information.

Les médias devraient aborder des sujets faciles à comprendre et utiliser un langage inclusif et simple. Les sujets ne devraient pas toujours porter sur des problèmes sociétaux complexes ; les médias devraient plutôt accorder davantage de place aux bonnes pratiques, aux thèmes motivants et aux sujets axés sur la promotion de la participation citoyenne et de l'engagement communautaire.

Les médias devraient également adapter leurs pratiques aux jeunes générations, par exemple en s'appuyant sur les tendances des réseaux sociaux, des approches innovantes et l'argot de la Génération Z pour diffuser l'information. S'adapter aux habitudes des jeunes générations permettra à ces derniers d'accéder plus facilement à l'information et les aidera à développer leur esprit critique afin de participer à la vie publique. Une première étape vers cette participation pourrait, par exemple, consister à les encourager à interagir avec les informations diffusées par les médias sur les réseaux sociaux.

Enfin, les médias devraient encourager les jeunes à participer directement à la production et au partage de l'information, par exemple en créant des émissions ou des rubriques animées par des jeunes et destinées aux jeunes, garantissant ainsi leur implication dans les affaires locales. Il est important de leur offrir des opportunités de prendre part à la création et à la diffusion de l'information pour soutenir la participation des jeunes à la vie publique.

GRAND PUBLIC

Population locale, entreprises et fondations

La société et le grand public en général devraient accorder davantage d'importance aux initiatives menées par les jeunes. Plus précisément, les employeurs devraient accorder davantage d'importance à l'expérience de bénévolat lors des entretiens d'embauche. De la même manière, ils devraient mieux connaître le Youthpass et en tenir compte lors de la sélection d'un candidat.

En ce qui concerne les fondations privées, les participants ont souligné la nécessité pour celles-ci de rester indépendantes des gouvernements, car leurs domaines prioritaires de financement ne coïncident pas toujours avec ceux des gouvernements. Leur indépendance garantit le financement de nombreux sujets, parfois négligés par les financements institutionnels.